

Compte de résultat



	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	35 300	100,00	70 600	100,00	-35 300	-50,00
Autres produits						
Total	35 300	100,00	70 600	100,00	-35 300	-50,00
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES & MAT	35 300	100,00	70 600	100,00	-35 300	-50,00
CHARGES						
Amortissements et provisions	7 503	21,25	14 866	21,06	-7 363	-49,53
Total	7 503	21,25	14 866	21,06	-7 363	-49,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 798	78,75	55 734	78,94	-27 936	-50,12
Charges financières	27 797	78,75	55 734	78,94	-27 937	-50,13
Résultat financier	-27 797	-78,75	-55 734	-78,94	27 937	-50,13
RESULTAT COURANT						
Produits exceptionnels	5 487 654	NS			5 487 654	
Charges exceptionnelles	7 948 968	NS			7 948 968	
Résultat exceptionnel	-2 461 314	NS			-2 461 314	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 461 314	NS			-2 461 314	

41 FLEURS DE CAFE
SARL à capital variable
Siège social : C/o PHALSBURG GESTION
Immeuble Plazza Marengo - Zone Collery II
97300 CAYENNE
RCS CAYENNE 803 198 282

**Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 27 juin 2024**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

41 FLEURS DE CAFE
SARL à capital variable
Siège social : C/o PHALSBOURG GESTION
Immeuble Piazza Marengo - Zone Collery II
97300 CAYENNE
RCS CAYENNE 803 198 282

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 27 JUIN 2024

Le 27 juin 2024,
A 10:00,

Les associés, présents ou représentés, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au siège social de la Société PHALSBOURG GESTION, sis à Asnières-sur-Seine (92600), 29 quai Aulagnier, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires, et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Madame Isabelle VENZAL, ayant reçu tous pouvoirs de Monsieur Laurent GHELFI, gérant de la Société 41 FLEURS DE CAFE préside la séance.

Le Président de séance constate que la feuille de présence, certifiée sincère et véritable, fait état de plus de la moitié des parts sociales des associés et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ✓ Les copies des lettres de convocation,
- ✓ Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- ✓ L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- ✓ Le texte des résolutions proposées,
- ✓ Un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que ces mêmes documents prescrits par l'article R223-18 du Code de commerce ont été mis à la disposition des associés et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus à la Gérance ;
- Lecture et approbation du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement du mandat du Gérant ;
- Ratifications diverses ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président rappelle que l'objet de la Société est la réalisation d'opérations dans le cadre du dispositif d'aide fiscale à l'investissement Outre-mer.

Puis, il est donné lecture du rapport spécial de la gérance.

Enfin, la discussion est ouverte. Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

14

41 FLEURS DE CAFE
SARL à capital variable
Siège social : C/o PHALSBOURG GESTION
Immeuble Piazza Marengo - Zone Collery II
97300 CAYENNE
RCS CAYENNE 803 198 282

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

La collectivité des Associés donne en conséquence, quitus à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, prend acte de l'absence de telles conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, constate qu'aucune somme concernant les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été réintégrée dans les résultats de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à -2 461 314 Euros au compte « Report à Nouveau ».

Dividendes

La collectivité des Associés prend acte, conformément aux dispositions des articles 47 de la Loi du 12 juillet 1965 et 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la vente des biens présents à l'actif lors de l'exercice précédent, qui a eu lieu en date du 29 décembre 2023 au profit de la SEMADER qui exploitait le bien jusqu'à cette date.

La collectivité des Associés renouvelle le mandat de gérant de Monsieur Laurent GHELFI à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire, pour une durée de 10 ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2033 et devant se tenir courant de l'année 2034.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

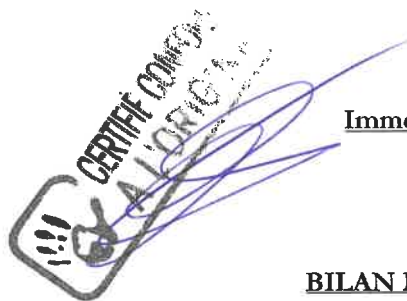
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Associés dont le nom figure sur la feuille de présence qui demeurera annexée au présent procès-verbal.

Tous représentés par Madame Isabelle VENZAL.....

Monsieur Laurent GHELFI,

Représenté par Madame Isabelle VENZAL.....



41 FLEURS DE CAFE
SARL à capital variable
Siège social : C/o PHALSBURG GESTION
Immeuble Piazza Marengo - Zone Collery II 97300 CAYENNE
RCS CAYENNE 803 198 282

BILAN DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 décembre 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

41 FLEURS DE CAFE

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				1 189 925
Constructions				6 768 546
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				7 956 471
Stocks				
Créances				
Divers				
ACTIF CIRCULANT				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF				7 956 471

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 168 450	2 168 450
Report à nouveau	-245 324	-245 324
Résultat de l'exercice	-2 481 314	
CAPITAUX PROPRES	-538 188	1 923 127
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		5 495 157
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	538 188	538 188
Dettes fiscales et sociales		
DETTES	538 188	6 033 345
TOTAL PASSIF		7 956 471